

Année 1994

Le Puisayen Janvier 1994

C'EST L'HIVER ! ATTISANT LES BÛCHES QUI SE CONSUMENT DANS LA CHEMINEE, JEAN-LOUIS MOREAU SE REMÉMORE ET NOUS CONTE...

"La Poste" a été pendant plus de trois décennies, pour lui comme pour de nombreux autres, une grande famille où il a évolué, avec au cœur l'amour du travail bien fait.

Il a pratiqué vis à vis de ceux qu'il desservait cette disponibilité au service rendu, où excellent ces hommes et ces femmes que nous aimons tous.

Affecté pratiquement dès son arrivée à Saint-Fargeau le 1er mars 1961, à la distribution du secteur de Saint-Martin-des-Champs, il a vu évoluer jusqu'à son départ en retraite le 10 mai 1993, les gens de ce village au demeurant fort charmant.

Il a noté au fil des années ceux qui, à certains postes se sont succédés, des disparitions étant intervenues çà et là; la fermeture de commerces, d'artisanats, l'amélioration de la voirie etc...

La Mairie tout d'abord; Jean-Louis y a côtoyé le premier magistrat de l'époque Marcel DELAPIERRE, décédé en 1962; puis Rémond MANCHON à compter du 22 août jusqu'au 7 février 1971, également décédé. Le 21 mars 1971 Gaston PIPAULT s'assoit dans son fauteuil de maire, fauteuil qu'il occupera jusqu'au 23 mai 1987 date de son décès. Roger FOUTRIER a ceint l'écharpe tricolore le 13 mars 1983, et gère encore les destinées de la commune.

Le secrétariat était à l'arrivée de notre préposé en 1961, occupé par Bernard SASSIAT, relayé à compter de mai 1965 par Jacqueline MORIN toujours prête à rendre service, dans cette activité.

Les employés communaux ? Bien sûr il les connaissait: Maurice PARIS décédé, Robert DUFOUR retraité et Pierre GUIBLAIN toujours en activité. Marcel PAQUET en tant que garde-champêtre jusqu'en juin 1974 est retraité. Quant à la cantine, Victoire PAQUET y a officié jusqu'en 1967.

Les écoles publiques ont vu la dernière classe fermée définitivement en 1980, ces écoles au nombre de deux avaient nécessité la nomination de deux instituteurs M et Mme GAUTHIER (Mme étant née SASSIAT).

Deux cafés étaient à la disposition des résidents et des visiteurs, l'un tenu par Paulette SOUPIROT aujourd'hui disparue, est désormais devenu seul "Café-Epicerie-Tabac" du village, Gérard LANGLEMENT le gère actuellement. Mme Rolande JOLLY a fermé son établissement. En échange, ouverture d'une ferme-auberge à la Cour Buisson tenue par Mme PRETRE.

Une entreprise de maçonnerie fonctionnait, DUPERRY père et fils (le père est décédé, le fils a pris sa retraite).

Maréchal-ferrand Bernard MORIN également à la retraite.



Meunier Georges BRULEBOIS décédé.

Poterie d'Art Roméo EVE retraité.

Dans les nouveautés si l'on peut dire, Saint-Martin-des-Champs a vu son réseau routier complètement goudronné à partir de 1962, l'eau courante mise à disposition en 1970 ; en 1976 création d'un lotissement, l'assainissement est conçu en 1990.

Dernièrement très belle réfection de la place de l'église, travaux de restauration de cet édifice, montage d'un paratonnerre et d'un coq.

Des événements heureux ou moins ont ponctué les trois décennies, durant lesquelles Jean-Louis MOREAU a desservi, en tant que préposé, Saint-Martin-des-Champs. Nous relatons dans cet article ce qui a marqué ou jalonné plus précisément la vie publique du village très succinctement, et qui, au cours du temps fuyant, est resté gravé dans la mémoire de notre postier, avec bien sûr de nombreuses anecdotes.

Nous le remercions bien sincèrement, et nous lui souhaitons dans la continuité une longue et paisible retraite.

Yonne Républicaine Janvier 1994

Des aînés sereins en 1994

Saint-Martin-des-Champs. – Plus que jamais le club des aînés de Saint-Martin-des-Champs a la pêche. Et ce n'est pas le léger déficit enregistré en 1993 qui va ternir les esprits. Les finances restent largement positives. « Cela permet d'envisager l'année 1994 avec sérénité », souligne le président, Gérard Soupirot.

Le club compte actuellement près de 100 adhérents, soit un effectif stable. « C'est un club dynamique mais je souhaiterais que les jeunes prennent plus de responsabilités au sein de l'association », note toutefois le président. En attendant, les activités pour l'année à venir ne vont pas manquer.

13 mars : repas choucroute au foyer ; 22 mars : goûter de printemps au cours duquel les anniversaires du premier trimestre seront fêtés ; du 12 au 15 mai : les Martinais reçoivent leurs jumeaux de Saint-Martin-des-Champs dans la Manche ; 31 mai : goûter de la fête des mères et anniversaires du second trimestre ; 5 juin : tombola ; 14 juin : rétrospective des activités du club ; 21 juin : voyage en Bourgogne ; 28 juin : organisation d'une expo-vente ; 27 septembre : goûter et anniversaires ; 4 octobre : spectacle à Paris ; 23 octobre : coq au vin au foyer ; 29 novembre : goûter et anniversaires ; 13 décembre : repas de Noël.

D'autre part, les membres du club peuvent venir participer à des animations chaque 2ème, 4ème et 5ème mardi du mois.

Le nouveau bureau : président, Gérard Soupirot ; vice-présidentes, Claire Guiblain et Huguette Dufour ; secrétaire, Georges Arone ; secrétaire adjoint, Roger Guilpain ; trésorière, Suzanne Godon ; trésorière adjointe, Stéphanie Devaud.



Yonne Républicaine 5 Avril 1994

Sortie de route exceptionnelle en Puisaye

Saint-Martin-des-Champs. – Un impressionnant convoi exceptionnel appelé « mille pattes » c'est renversé sur le bord de la chaussée, hier vers 17 heures, au lieudit « La Motte » situé sur la commune de Saint-Martin-des-Champs, entre Saint-Fargeau et Saint-Privé. Pour une raison indéterminée le lourd ensemble de 270 tonnes, 50 m de long et 6,50 m de haut appartenant à la société GEDEX d'Ivry-sur-Seine, a mordu l'accotement



meuble à cet endroit, avant de se coucher dans le fossé dans une courbe. Accroché à l'avant par un tracteur et à l'arrière à un pousseur, le convoi exceptionnel se rendait dans la Vienne, à Civeau, pour y livrer un générateur de vapeur EDF. Les chauffeurs sont sortis indemnes de l'accident alors que l'ensemble routier a subi d'importants dégâts matériels. Quatre jours seront probablement nécessaires pour sortir le convoi de sa fâcheuse position et rétablir une circulation normale sur cet axe. Un dispositif de déviation a été mis en place, concernant uniquement les poids lourds.

Yonne Républicaine 8 Avril 1994

Convoi exceptionnel au fossé, le dégagement terminé ce samedi.

Saint-Martin-des-Champs. – Les opérations de dégagement du convoi exceptionnel accidenté mardi près de Saint-Martin-des-Champs (Puisaye) se poursuivent. Pour sortir la remorque mille-pattes et le module condenseur EDF de 180 tonnes couchés dans le fossé et dans un champs, des moyens exceptionnels sont mis en œuvre. Deux grues de fort tonnage, l'une de 350 tonnes venue de Vitry dans la région parisienne, l'autre de 400 tonnes dépêchée spécialement de Rouen sont à pied d'œuvre depuis hier matin pour extraire ces deux parties de convoi très exceptionnel. L'opération très spectaculaire nécessite également sur les lieux la présence d'une trentaine d'hommes et d'une douzaine de semi-remorques. Hier soir, seule la remorque mille-pattes avait été extirpée du fossé. D'après les responsables sur le site, les travaux de dégagements devraient, si tout va bien, se terminer ce soir. Par voies de conséquences, la circulation sur cet axe Saint-Fargeau - Saint-Privé, reste interdite à toute circulation. Les déviations demeurent en place sur le secteur.



Yonne Républicaine 11 Avril 1994

En Puisaye, 160 tonnes sorties du fossé en quatre heures.

Les deux grues géantes ont, samedi, soulevé de terre le condenseur couché dans un fossé depuis quatre jours. La circulation devrait être rétablie aujourd'hui dans la matinée.

Une main de fer dans un gant de velours. C'est ce dont ont dû faire preuve, samedi, la dizaine d'hommes s'activant pour extirper du fossé le condenseur destiné à la centrale nucléaire de Civaux, près de Poitiers.

Au total, le convoi exceptionnel sera resté couché quatre jours sur le bas-côté de la route, au lieu-dit « La Motte », à Saint-Martin-des-Champs (Puisaye). Un laps de temps, somme toute, minimum au regard des moyens matériels mis en œuvre.

Dès jeudi, la société Ponticelli, spécialisée dans les opérations de montage et de levage, dépêche sur les lieux une grue de 400 tonnes, on provenance de Vitry, et une autre de 300 tonnes, venant de Rouen. Le temps de les positionner, celles-ci deviennent opérationnelles vendredi, on début d'après-midi. Le jour même, la remorque du mille-pattes peut alors être dégagée.

Restait donc, samedi, à enlever le module condenseur un appareil de 180 tonnes contenant plus de 20 000 tubes en acier, d'un diamètre de 17 mm.



Présents sur le site, des responsables de GEC Alsthom-Delas, société ayant conçu et fabriqué le condenseur, surveillent l'opération comme le lait sur le feu. « La crainte que nous pouvons avoir est que cela entraîne des dommages supplémentaires par rapport à ceux déjà causés par l'accident ». Sur les pertes occasionnées, aucun responsable ne se hasarde toutefois à un premier bilan. « Il faut attendre l'expertise pour connaître l'ampleur des dégâts. Le problème de l'assurance, on réglera ça, bien au chaud, devant une table ».

Le premier accident en 17 ans

Devant des dizaines de badauds, l'opération de levage va, ainsi, durer plus de quatre heures. Toute la difficulté est d'éviter que le condenseur ne bascule trop brutalement de l'autre côté. Progressivement, cette carcasse de 160 tonnes va donc être levée de terre pour, finalement, se poser tout en douceur sur la chaussée. A GEC Alsthom-Delas, on commence à respirer. « C'est peut-être le cent-cinquantième condenseur que l'on fabrique pour EDF et c'est la première fois qu'un tel accident survient ».

Quant aux raisons pour lesquelles le convoi a mordu sur l'accotement meuble, il semblerait qu'un véhicule venant en sens inverse ait gêné le chauffeur. « En 17 ans, c'est le premier accident de ce type que nous enregistrons », confie un des responsables de la société de transport d'Ivry-sur-Seine, GEDEX. Ironie du sort : la portion de route sur laquelle est survenu l'accident va être rénovée par les services de la DDE dans le deuxième semestre 1994. Depuis plusieurs années, le conseil général procède, en effet, à l'aménagement, par tranches de travaux, de la route reliant Saint-Fargeau à Saint-Privé.

Dimanche, après que tout le matériel ait été dégagé, les services de la DDE ont procédé à la remise en état de la chaussée. La circulation devrait être rétablie normalement dans la matinée, ce lundi.

Yonne Républicaine 8 Mai 1994

Les fameuses gomiches un peu arrosées

Saint-Martin-des-Champs. – Pour la fête des gomichons, dimanche, à Saint-Martin-des-Champs, c'était plutôt mal parti. Confrontés à un temps pluvieux, certains exposants venus pour la brocante n'ont même pas déballé et ont préféré faire demi-tour. En revanche, les quelques exposants qui décidèrent de rester, ont eu raison. D'une part, les nuages se dissipèrent. D'autre part, la concurrence est devenue, du même coup, moins rude. « On est arrivé d'Étain-la-Sauvin à 7 h 30 et on a déballé sous la pluie. Finalement, on ne regrette pas d'être resté puisque nous sommes parvenus à vendre un petit peu », explique ce couple. Même la mairie qui, elle aussi, tenait un stand, était satisfaite de sa journée.



En tout cas, s'il n'en voulait pas, le comité des fêtes avait prévu d'autres animations en cas de pluie. Il y avait la foire gastronomique avec boudins, saucisses, foie gras, les fameuses gomiches (sorte de pâte à choux avec du gruyère), du chablis et du sancerre. Les enfants pouvaient tourner sur un manège, les majorettes de Bléneau ont fait montre de leur talent et divers autres stands étaient là pour divertir. « Après la pluie vient le soleil », dit-on. La fête des gomichons, dimanche, en a été la parfaite illustration.

Martinois et Martinais comme larrons en foire

Saint-Martin-des-Champs. – L'entente entre Martinois et Martinais continue de bien se porter. Les habitants de Saint-Martin-des-Champs (Puisaye) ont reçu durant quatre jours leurs jumeaux de Saint-Martin-des-Champs dans la Manche. Arrivés jeudi dernier, les Normands emmenés par leurs guides poyaudins n'ont pas fait que siroter du vin de Bourgogne.

Ils ont visité le musée des arts populaires de Laduz, le musée de la chasse à Gien, la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire, les carrières d'Aubigny et (ouf !) les caves de Bailly.

Or c'est bien connu, les visites, ça creuse. Dimanche donc, tous se sont retrouvés autour d'une table pour fêter le vingtième anniversaire du club des aînés de Saint-Martin-des-Champs de l'Yonne.

Roger Broyer, le président départemental des clubs des aînés ruraux, avait tenu à être présent et à récompenser Poyaudins et Normands par des diplômes d'honneur et des médailles. Roger Foutrier, le maire, n'était pas peu fier de cette journée, lui qui est à l'origine de ce club.

Au fait, les Martinais, sont-ce les habitants de la Manche ou de l'Yonne ? Pour une fois, il me faut donner une réponse de normand.



Le Puisayen Juin 1994

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

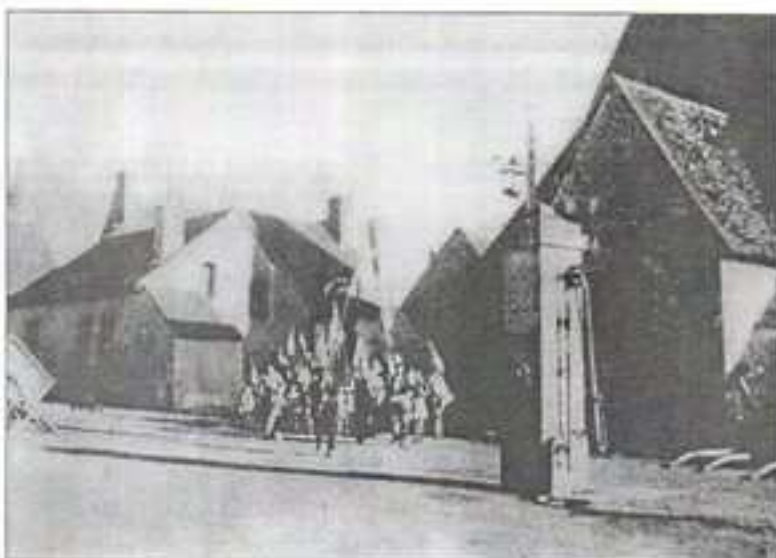
C'était le 8 mai 1945 ; les habitants du bourg venaient d'apprendre cette nouvelle tant attendue la guerre est finie. Dans la plus pure spontanéité, un cortège s'est formé pour parcourir le village, tambour en tête, drapeaux au vent ; les anciens et les tout jeunes avec la fête au cœur ont immédiatement savouré cette joie.

Ce cliché, un 6x9 de l'époque manque sans doute de netteté ; nous le devons à Martial Hermier qui nous l'a aimablement communiqué. "Le Puisayen" serait heureux de glaner des renseignements additifs sur cette mémorable journée de liesse, confiez-lui vos souvenirs.

Saint-Martin-des-Champs Fête des Gomichons

Dimanche 8 mai, c'était la fête des Gomichons avec fête foraine, foire gastronomique et brocante. La pluie du matin fit peur à beaucoup mais heureusement le soleil revint et l'après-midi fut bien animé : les majorettes de Bléneau étaient là pour cela et elles ont bien rempli leur contrat.

Parmi les stands brocante, on trouvait du matériel scolaire, banalisé par la commune et qui fit la joie de quelques amateurs.





Yonne Républicaine Juillet 1994

Des chansons et des canons chez Gérard, en Puisaye

Chez Gérard, à Saint-Martin-des-Champs, il n'y a pas d'heure pour pousser la chansonnette. Une chanson au bistrot, c'est bon comme un petit verre avant un repas.

« Eh ! Gérard, tu nous remets la même chose. » Pas besoin d'en dire plus. La commande est passée. C'est comme si le petit canon était déjà sur la table. Dans ce bistrot de Saint-Martin-des-Champs, quelques habitués profitent de ces derniers jours en compagnie de Gérard Langlement. Plus que deux semaines et Gérard passera de l'autre côté du comptoir. Lui qui n'a jamais fait attendre ses clients n'a pas plus l'intention de faire attendre la retraite.

Dommage. On est pourtant bien chez Gérard. Ce n'est pas une question de décor, ni le fait que le verre de rouge serait meilleur ici que dans un autre bar. Non monsieur. C'est une question d'ambiance.

D'entrée, le personnage de Gérard retient votre attention. Avec sa longue barbe grisonnante et sa queue de cheval dans les cheveux, on finit par se dire que c'est au milieu des marécages de Puisaye que Gérard a trouvé ses plateaux du Larzac. « Il y a maintenant près de sept ans que je suis à Saint-Martin et dix-sept ans que j'ai débarqué en province. Avant, je travaillais à Paris dans une imprimerie. Et croyez-moi, je ne suis pas prêt de retourner dans la capitale. » On te croit Gérard. Une barbe comme ça ne saurait mentir.

Lundi paie à boire à vendredi

« C'est très sympa ici », me confie un client avant d'aller casser la croûte. C'est vrai que de bons moments, ce bistrot de Saint-Martin-des-Champs en a vus. Et surtout entendus. « Dis-donc Robert, tu nous pousserais bien la chansonnette. » « Ah non ! Il fallait être là hier soir. » Robert, une chanson ! Robert, une chanson ! « Bon d'accord. Mais juste une. » Le chanteur se lève et aussitôt les verres se reposent. Quand Robert chante Luis Mariano, tout le monde écoute. Quelle voix, mes aïeux ! Avec un coffre comme ça, le micro peut rester au placard. Dans le bar, on



apprécie et on applaudit. « Allez, Robert, une au... » Même plus besoin de demander, la seconde est déjà en route. Et une troisième et une cinquième. « Bon ! Cette fois j'arrête. J'ai une truite qui m'attend sur le feu. Elle va finir par être archi-cuite. »

Chacun reprend alors son verre avec un sourire qui semble dire « Sacré Robert. »

Gérard, lui, est tout simplement heureux. « Je vous l'avais dit. C'est comme ça ici. » Tout le temps comme ça ? « Les quelques emmerdeurs, je les ai mis à la porte. J'ai peut-être perdu quatre ou cinq clients, mais au moins, on est tranquille. »

Dans le bar, les conversations quotidiennes d'une table à l'autre ont repris. Dans ce bistrot poyaudin, les heures prennent le temps de se servir un demi. Lundi paie un verre à vendredi. A moins que ce ne soit à jeudi. Mais qu'importe le jour. « Allez, Gérard, tu nous ressers la même chose. »

Yonne Républicaine Juillet 1994

Il y a eu foule le long de l'étang Lélu

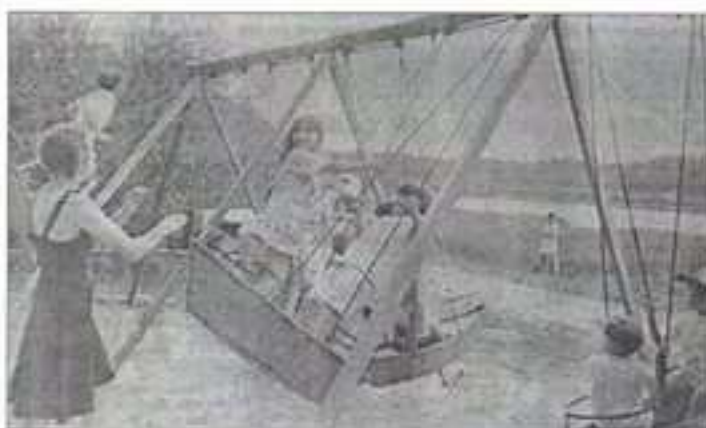
Saint-Martin-des-Champs. – La fête champêtre de l'étang Lélu est, depuis des années, un rendez-vous important du petit village de Saint-Martin-des-Champs.

Dimanche était donc un jour de fête pour tous les villageois et ce, dès le matin, puisque les mordus ont pu participer à un concours de pêche ouvert à tous. Beaucoup de pêcheurs ont installé leurs lignes tout au long de l'étang.

L'après-midi a ensuite débuté par un concours de boules en doublettes et, partout, les boulistes ont joué très amicalement. Pendant ce temps, les enfants ont pu, eux aussi, se distraire aux différents stands prévus à cet effet.

La musique était également de la fête avec, tout au long de la journée et jusque tard dans la soirée, de célèbres airs de musette, avec la fanfare de Saint-Fargeau qui a donné un petit récital et, enfin, avec quelques jeunes élèves qui ont joué quelques airs d'accordéon.

Pour clore cette belle journée, un feu d'artifice a été organisé et, malgré la pluie, beaucoup de personnes ont assisté au spectacle.



Le Journal de Gien Août 1994

Hugot gagne pour la seconde fois en Puisaye

Saint-Martin-des-Champs. – Saint-Fargeau-Sports conjointement avec le comité des fêtes du village a organisé dimanche le prix cycliste de Saint-Martin-des-Champs. 56 coureurs de 21 clubs régionaux ont participé à ce prix. Ils ont parcouru, tout au long de l'après-midi et sous un soleil de plomb, neuf tours de 11,2 km soit 100,8 km. Au départ de ce prix cycliste, 20 participants pouvaient prétendre à la victoire et jusqu'au dernier tour le suspense est resté entier. Cette course a été très animée dès le premier tour huit cyclistes se sont échappés puis les meneurs de la course n'ont pas cessé de changer.

Pascal Hugot remportera cette course, ce n'est pas un inconnu en Puisaye puisqu'il a déjà remporté dernièrement le grand prix cycliste de Rogny.



Classement

1. Pascal Hugot en 2 h 50 mn (ASPTT Auxerre) ; 2. Grégory Gueudin (Paris Athlétic club) ; 3. Alain Bazotti (Union Cosnoise Sportive) ; 4. Hervé Monteil (AC Mougins) ; 5. David Gueudin (St-Fargeau Sports).

Le Puisayen Septembre 1994

Saint-Martin-des-Champs L'ETANG LELU ET SA FETE CHAMPETRE REUSSIE.

L'ambiance y a été de mise ce dimanche 24 juillet, les villageois et les visiteurs s'y sont pressés tout au long de la journée.

Aurait-on cherché à recréer, « la guinguette au bord de l'eau » qu'on ne s'y serait pas pris autrement. A quelques mètres du rivage, sous les futaies jouxtant l'étang, un orchestre dispensait sur son podium la musique qui a entraîné bien des couples sur la petite piste de danse, montée pour la circonstance.

Jour de joie et cœur en fête qui n'a pas été boudé dans ce décor tranquillisant. Ouvert à tous, de nombreux "chevaliers" de la gaule se sont mesurés pacifiquement lors du concours de pêche au bord des eaux poissonneuses de l'étang. Mais il n'aura pas été dit que les boulistes, tout au long de l'après-midi soient restés inactifs, sur la berge ils se sont appliqués; il fallait faire bien, et autant que possible, mieux que les concurrents, c'était visible sur les visages.

Le sous-bois a résonné longuement des accents musicaux dispensés par un petit détachement de l'Entente Musicale Bléneau - Saint-Fargeau sous les auspices de Georges Bercier son président, en présence de M Foutrier, maire de Saint-Martin.

Les stands se sont taillés leur part de fréquentation ; il faisait tellement chaud que la buvette a bien drainé les consommateurs ; ici, doraient des gaufres, là, suintaient des merguez, alors que claquaient les carabines du tir ou que dégringolaient les inexpugnables boîtes du chamboule-tout.

La nuit descendue sur les lieux a permis que le feu d'artifice soit tiré, malgré une météo dégradée, pour couronner cette journée et apporter satisfaction au dernier carré de visiteurs.

Le Comité des Fêtes et tous les organisateurs ont bien mérité.



Aînés : la fête avec Lavau et Mézilles

Saint-Martin-des-Champs. – Pour fêter les anniversaires de ses aînés, le club de Saint-Martin-des-Champs a mis, mardi, les petits plats dans les grands en invitant leurs amis des clubs de Lavau et Mézilles. Ces derniers ne se sont d'ailleurs pas fait prier pour venir en nombre. Près de 80 personnes ont ainsi dégusté des tartes (sans pour autant se taper sur le ventre) et joué à la belote. Quelques personnes de plus et il aurait fallu pousser les murs de la salle martinnoise.

Quant aux aînés qui ne peuvent se déplacer, le club ne les a pas oubliés. « On leur porte à chacun une tartelette et une belle boîte de chocolats », souligne Gérard Soupirot, le président.

A peine le temps de digérer, que les aînés martinnois se retrouveront pour leur repas de Noël, le 13 décembre et le 10 janvier, pour leur assemblée générale.



Yonne Républicaine 1^{er} Décembre 1994

A la Saint-Eloi, on festoie

Saint-Martin-des-Champs. – La semaine passée, une cinquantaine de personnes ont fêté la Saint-Eloi à Saint-Martin-des-Champs. De mémoire de vieux Martinnois, il y a plus de 20 ans que la tradition existe dans le pays. Comme tous les ans, du vin blanc chaud et une brioche ont accompagné la sortie de la messe. Chacun s'est ensuite retrouvé autour de la table pour « attaquer » un repas préparé par chaque famille. Bon sang que ce fut bon !



Yonne Républicaine 13 Décembre 1994

Les aînés digèrent 1994

Saint-Martin-des-Champs. – Ils étaient 56 à avoir partagé le repas offert par le club des aînés de Saint-Martin-des-Champs. Après avoir mangé, il fallait digérer. Et quoi de mieux que quelques pas de danse au rythme de l'accordéon d'un des membres pour se revigorer. Les personnes de plus de 70 ans qui n'avaient pu se déplacer, ont toutefois reçu un kilo de chocolats qu'il faudra digérer aussi.

Rappelons que l'assemblée générale du club se déroulera le mardi 10 janvier. A cette occasion, les aînés martinnois mangeront la galette des Rois.



De la magie et des cadeaux

Saint-Martin-des-Champs. – Les 34 enfants du village ont rencontré, samedi, deux personnages extraordinaires lors du Noël organisé par le comité des fêtes. Tout d'abord, un clown-magicien qui a effectué devant leurs yeux ébahis quelques tours. Ensuite, quelques chansons pour faire venir le second invité de l'après-midi : le Père Noël. Ce dernier n'est pas arrivé les mains vides et a apporté pour tous les enfants de nombreux cadeaux.

